

RECYCLAGE CACES® PLATES-FORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNES- NACELLES

Objectifs

- Renouveler le CACES® R486 dans la ou les catégories détenues, avant ou à l'échéance de leur validité (5 ans pour les PEMP).
- Actualiser les connaissances réglementaires et techniques du conducteur de PEMP.
- Corriger les mauvaises habitudes de conduite et de travail en hauteur prises avec l'expérience.

Public Visé

Pour les conducteurs confirmés ou débutants souhaitant obtenir le CACES®.

Durée

Nombre d'heures pouvant varier selon le niveau du candidat et le nombre de catégories

Pré Requis

- Avoir 18 ans – Être apte médicalement. Comprendre le français.
- Être titulaire d'un CACES® R486 dans la ou les catégories visées.
- EPI obligatoires : tenue de travail (short et survêtement interdits) – chaussures de sécurité – casque avec jugulaire – gilet de chantier – protections auditives.

Parcours pédagogique

Le parcours reprend le référentiel R486 en mode révision : nous nous appuyons sur l'expérience du conducteur et nous ciblons les évolutions et les écarts de pratique.

0 – ACCUEIL ET POSITIONNEMENT

- Retour d'expérience des stagiaires : PEMP utilisées, contextes d'intervention, situations à risque vécues.
- Évaluation rapide des acquis pour adapter le temps de révision.

1 – ACTUALISATION DES CONNAISSANCES THÉORIQUES

1. Connaissances générales : rappel du cadre réglementaire, rôle et responsabilités du conducteur, autorisation de conduite.
2. Évolutions réglementaires et normatives depuis l'obtention du CACES®.
3. Technologie et catégories de PEMP : rappels ciblés sur les catégories à renouveler.
4. Notions élémentaires de physique : charges, efforts, centre de gravité.
5. Stabilité des PEMP : charge maximale, effet du vent, nature et pente du sol, calage.
6. Risques liés à l'utilisation des PEMP : chute, écrasement contre un obstacle, renversement, électrisation ; analyse d'accidents types.
7. Exploitation des PEMP : balisage, port du harnais, travail à proximité des lignes électriques, procédure de dépannage et de secours.
8. Vérifications d'usage : rappel des contrôles de prise et de fin de poste.

2 – REMISE À NIVEAU DES SAVOIR-FAIRE PRATIQUES

1. Prise de poste et vérifications : contrôle visuel, essais des dispositifs de sécurité et de la manœuvre de secours.
2. Conduite et manœuvres : correction des mauvaises habitudes, positionnement de la plate-forme, manœuvres propres à chaque catégorie.
3. Fin de poste : mise en sécurité de la PEMP, opérations d'entretien quotidien, compte rendu d'anomalies.

3 – TESTS CACES® R486

- Test théorique.
- Test pratique par catégorie, réalisé par un testeur différent du formateur.

SÉCURITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Connaître l'ensemble des règles, consignes et comportements applicables en matière de sécurité, de gestion des déchets, de stockage et de propreté du chantier.
- Acquérir le réflexe de leur pratique en les appliquant durant toute la formation.

Intitulé de la certificationCode RSDate d'enregistrement de la certificationNom du certificateurlien vers la fiche France CompétenceCACES
Recommandation 486A catégorie A : PEMP à élévation verticaleRS700018/12/2024INSTITUT NATIONAL RECHERCHE
SECURITEhttps://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7000/CACES Recommandation 486A catégorie B : PEMP à élévation
multidirectionnelleRS700118/12/2024INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITEhttps://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7001/CACES
Recommandation 486A catégorie C : Conduite hors production des PEMPRS700218/12/2024INSTITUT NATIONAL RECHERCHE
SECURITEhttps://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7002/



Objectifs pédagogiques

- Continuer de conduire en sécurité une nacelle

Méthodes et moyens pédagogiques

- Temps de révision théorique et de conduite adapté au niveau du candidat et au nombre de catégories.
- Pédagogie active fondée sur l'échange d'expériences et l'analyse de cas concrets.
- Salle de cours équipée (vidéo...),
- Remise des cours dispensés sur support papier et numérique,
- Encadrement par un formateur ayant plusieurs années d'expérience en entreprise,
- Parc matériel très bien équipé, • Terrain d'application aménagé.

Méthodes et modalités d'évaluation

- Feuille d'émargement journalière
- Clôture de stage, fiche de satisfaction du stagiaire en fin de session
- Attestation de réussite
- Tests CACES® R486 avec option le cas échéant

Modalités d'Accessibilité

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation). Veuillez contacter le Référent handicap M.Olivier PRAT 06.84.24.05.76. / olivier.prat@ecirtp.fr

Effectif

De 1 à 6 Personnes